

# Aux portes du Paradis

Il y a tout juste un an, je m'efforçais de dénoncer un projet qui avait apparemment reçu l'approbation générale<sup>1</sup>. Il s'agissait de la construction d'un *Center Parcs* et de la destruction du bois des Avenières à Roybon.

Depuis, de l'eau a coulé dans la Galaure et je voudrais maintenant revenir sur cette question. Pour cela il m'a semblé nécessaire de reprendre cette affaire, somme toute juteuse, depuis le début, en commençant par vous raconter une histoire.

Une histoire qui débute comme une histoire drôle ; comme une blague, pourrait-on dire. Je voulais conter l'histoire de Monsieur Paul. Monsieur Paul n'existe pas vraiment. C'est une histoire. Monsieur Paul est un personnage quelconque ; un quidam en somme. Pour notre histoire, Monsieur Paul vivait dans un petit village. Ce petit village n'existait pas vraiment. Mais nous pouvons très bien nous l'imaginer. Ce village se trouvait au milieu d'une forêt à l'écart du monde tourmenté et agité. Ce monde tourmenté et agité demeurait au-delà de la forêt. Pour notre histoire, Monsieur Paul devait nous quitter. En effet, il s'était laissé abattre par une amère déconvenue. Il avait beau scruter l'horizon et avoir vécu dans ce village à l'écart de la frénésie de son époque, le monde le désenchantait. Et la tristesse l'ensevelit si bien qu'il se retrouva devant le Maître des clefs du Paradis. Maître saint Pierre s'adressa au nouveau venu :

« Monsieur Paul, je ne sais où vous orienter. Votre vie à l'écart du monde tourmenté ne vous a laissé guère la possibilité de vous exposer aux différents vices et aux multiples vertus de la vie moderne. Dois-je vous ouvrir les portes du Paradis ?

— Maître saint Pierre, lui répondit Monsieur Paul, je crains de ne pas savoir ce qu'est réellement le Paradis. On me l'a souvent dépeint comme un endroit où il fait bon vivre ; où les facilités et le confort sont de mise ; un endroit où les gens sont jeunes et souriants, beaux et bien habillés ; un endroit où l'on ne s'ennuie jamais ; un endroit où l'on fait du sport et où l'on s'amuse ; un endroit où chacun peut trouver la tranquillité et le repos sous la surveillance d'anges gardiens. Pourriez-vous m'en dire plus ? », demandait Monsieur Paul au Maître des clefs qui avait jusque là approuvé de la tête les propos tenus par son locuteur.

« Voyez-vous, Monsieur Paul, le Paradis c'est effectivement un accueil de fête, des sports et des loisirs à pratiquer en famille ou entre amis, un lieu de détente et de bien-être. C'est aussi un environnement zen et pur. Un environnement calme, ressourçant et déstressant. C'est un endroit fabuleux dans lequel vous vous dépassez, vous vous ressourcez et dans lequel vous ressentez un vrai sentiment de liberté. La flore que vous connaissiez jusqu'alors côtoie des espèces venues aussi bien d'Amérique que d'Asie ou d'Afrique. C'est aussi un endroit où il fait toujours beau et chaud, un endroit où les adultes redeviennent enfants, et où les enfants rient comme des fous. Un endroit où les voitures sont équipées d'un moteur électrique<sup>2</sup>.

— Certes ce que vous me décrivez paraît très attrayant, mais nous sommes aux portes du Paradis, et je souhaiterais savoir quels sont les avantages et les désagréments auxquels nous pouvons nous attendre ici, aux portes du Paradis. »

Le Maître des clefs lui répondit :

- 
- 1 Les textes suivants furent distribués dans les boîtes aux lettres de Roybon et ses alentours, envoyés aux abonnés du site *Pièce et main d'œuvre* (<http://www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?rubrique1>) et publiés dans la revue *Le Croquant* N° 59/60, « Homo detritus - Du rejet au projet ». Nous pouvons également les retrouver aux archives sur le blog d'opposants à *Center Parcs* (<http://chambarans.unblog.fr/tag/tracts-et-affiches/>). Il s'agit des textes : « La mauvaise saison », « Les vérités qui dérangent parcourent des chemins difficiles », « Des ordures dans un couloir » et « Quand on ne cesse de nous dire qu'il n'y a rien à faire, on finit par avaler sa salive ».
  - 2 L'ensemble des arguments et la plupart des termes employés de cette réponse du Maître des clefs à Monsieur Paul sont tirés de la brochure publicitaire « Center Parcs – Petites Vacances extraordinaires en forêt » (automne/hiver 2008).

« Les désagréments seront limités. Presque rien ! Par contre les avantages seront certainement nombreux. Vous vous apprêtiez à partir et voilà que nos intentions vous retiennent<sup>3</sup>. Nous allons vous occuper et les portes du Paradis et ses alentours rayonneront bientôt<sup>4</sup>.

— Mais Maître, je reste d'une prudence circonspecte devant de tels arguments. Tout d'abord, je ne vois pas pourquoi je devrais me féliciter de voir les portes du Paradis briller. Je ne vois pas non plus pourquoi je me réjouirais à l'idée que vous nous occupiez. Je trouve même dommage que mes semblables se plaisent à vouloir faire le ménage du Paradis<sup>5</sup>. Vous cherchez à nous enchanter ! Mais à chacune de vos prétendues délicieuses intentions, il est apparu qu'il en était autrement. Vous avez vous-même échappé à vos desseins lorsqu'une levée de boucliers générale s'est manifestée, il n'y a pas si longtemps, à propos d'un autre projet<sup>6</sup>.

— Monsieur Paul, vous n'allez pas reprendre à votre compte ce que certains étrangers indésirables bobardent dans nos contrées<sup>7</sup>. Cette fois-ci, il s'agit d'intentions louables. Nos détracteurs officiels sont même prêts à accepter le dossier<sup>8</sup>... »

Ce début d'histoire n'est pas sans lien avec la réalité, vous l'aurez compris. Le scepticisme de Monsieur Paul à l'égard de ce projet pantagruélique n'est certainement pas celui que partage dans la réalité l'ensemble des habitants du village aux portes du Paradis. Les Roybonnais dans leur majorité font confiance à notre Maître des clefs ; Monsieur Bachasson a su les convaincre de *l'incalculable richesse* que représente le projet. Paradoxalement le réflexe de leur ancienne identité enracinée dans les Chambarans ne leur a pas servi à défendre leur territoire contre « l'étranger » qui voudrait l'accaparer. « L'indésirable » est devenu ici celui qui défend les Chambarans pour ce qu'ils sont. Se considérant peut-être comme des laissés-pour-compte, ils préfèrent sans doute se débarrasser de ce territoire, pensant que cela leur permettra de jouir de cette vie moderne. Ils aspirent à cette modernité et espèrent en croquer. Les Roybonnais savent certainement ce qu'ils ont ou ce qu'ils n'ont pas, cependant ils ne savent pas encore ce qu'ils ont à perdre, et ne se rendent à l'évidence pas compte du profond désespoir et de l'exclusion indissociables de la pseudo-richesse... Tout ce qui brille n'est pas d'or !

Une légion s'est levée pour faire accepter le projet comme allant de soi. Certains peut-être se souviendront – et ce qui suit n'est plus une histoire mais bel et bien la réalité – comment, lors d'une assemblée durant la bataille contre la décharge, et bien avant que le projet de *Center Parcs* ne soit rendu public, l'Office du tourisme de Roybon proposait comme alternative de développer le tourisme dans les Chambarans. Nous avons vu aussi très tôt l'enthousiasme des élus du Conseil général se manifester dans les colonnes de *L'Isère magazine* et du *Dauphiné Libéré* pour accueillir l'heureuse nouvelle. Mais tout ceci n'est rien comparé à la puissante propagande de l'entreprise concernée qui, non seulement déverse ses brochures publicitaires à l'entrée des grandes surfaces de la consommation, mais aussi diffuse ses spots de réclames sur les ondes et les *télécrans* de chaque foyer. *Center Parcs* est accepté avant sa construction parce que l'image reflétée dans nos esprits est celle que l'entreprise a développée et martelée comme autant de motifs répétés sur le papier peint qui, couvrant les murs de notre inconscience, nous fera oublier de voir la tapisserie par l'envers : *Center Parcs*, c'est-le-bon-environnement, *Center Parcs*, c'est-la-nature-au-coeur-du-concept ; *Center Parcs*, c'est-des-vacances-100%-vertes, c'est-la-norme-Haute-Qualité-Environnementale, c'est-la-certification-ISO-14001, c'est-une-logique-de-développement-durable, etc.<sup>9</sup> C'est comme Carrefour, Champion, Castorama, L'Oréal, Lafarge, un partenariat avec WWF.

---

3 La création de 700 emplois serait l'argument indiscutable et indépassable présenté par les élus et l'industriel.

4 Pour certains élus, *Center Parcs* représentera une vitrine pour les Chambarans.

5 Plus de 300 des 700 emplois proposés par le *Center Parcs* sont des emplois intérimaires, à temps partiels. Il s'agit de contrats de seulement 10 heures par semaine pour le nettoyage des bungalows. Vous retrouverez dans les archives, sur le blog d'opposants à *Center Parcs*, cinq affiches qui furent réalisés à partir d'articles de journaux qui dénonçaient les conditions de travail dans les *Center Parcs*. (<http://chambarans.unblog.fr/2009/08/17/campagne-daffichage-36-metiers-40-miseres/>)

6 Le projet de décharge à Roybon était présenté plutôt favorablement par monsieur Bachasson, conseiller général et maire de Roybon, avant qu'une très large opposition ne se manifeste (cf. le texte « Des ordures dans un couloir »).

7 Monsieur Bachasson me joignit par téléphone après la distribution du texte « Des ordures dans un couloir », pour m'inviter à nous rencontrer. Lors de cette entrevue monsieur Bachasson me laissa entendre que ce projet ne me concernait pas puisque j'étais étranger au canton et à la commune de Roybon.

8 Lors de la réunion publique du 27 janvier 2009 à Roybon, Monsieur Bachasson a confirmé que les élus Verts avaient voté au Conseil général pour le projet. Il a déclaré aussi à cette réunion publique que la FRAPNA qui aurait eu quelques réticences au départ, avait fini par admettre après quelques réunions que le projet pouvait être approuvé. Cette approbation servira certainement la FRAPNA qui pourra continuer à exister, s'assurant de cette manière que les subventions et les aides du Conseil général seront reconduites l'année prochaine ; il est difficile de mordre la main qui vous nourrit.

9 Cf. la brochure publicitaire « Center Parcs – Petite Vacances extraordinaires en forêt » (automne/hiver 2008).

Lors d'une réunion publique de présentation du projet par l'industriel du tourisme et par les élus le 27 janvier 2009 à Roybon, l'architecte paysagiste de la société *Pierre & Vacances*, Thierry Huot, nous a dit que le domaine à exploiter permettrait « d'implanter le bâti sans trop de déforestation »<sup>10</sup> et que les espaces reboisés redeviendraient « de véritables corridors pour la faune et le gibier »<sup>11</sup>. Ce ne sont là, bien sûr, que des boniments de bateleur désireux de fourguer sa marchandise. Passons sur ces « véritables corridors » que représente un espace clôturé de 200 hectares. Regardons de plus près le document *Révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme commune de Roybon*.<sup>12</sup> Selon ce document : « la volonté générale de l'aménagement est de conserver au maximum autour des cottages un environnement boisé avec autant que possible la préservation des arbres en place. Autour des cottages un dégagement de 5 m de part et d'autre de bâtiments est prévu pour le passage des engins de chantier et la pose des réseaux [c'est moi qui souligne] ». En ajoutant les autres parcelles qui seront détruites pour installer les restaurants, les boutiques et l'ensemble des loisirs sous cloche, pour le parking et ses accès, la mini-ferme, les chemins d'accès aux bungalows et la voie principale, il s'agit probablement de plus de 60 hectares de bois communal qui seront abattus,<sup>13</sup> et que l'on a déjà commencé à abattre avant même l'ouverture officielle du chantier. Mais rassurons-nous, selon Jean-François Noblet, l'écologiste de service du Conseil général, « les premières analyses des biologistes qui sont allés sur le terrain montrent que ce n'est pas un milieu naturel intéressant »<sup>14</sup>.

Le 24 février 2009, les Verts de l'Isère organisaient un « débat contradictoire sur le projet de *Center Parcs* et le développement touristique en Isère ». La contradiction dans ce débat portait essentiellement sur l'idée qu'un tourisme vert et durable était préférable à un autre tourisme vert et durable, les débatteurs partageant la même volonté de développer *le tourisme*.<sup>15</sup> En début de réunion, une note de Gérard Leras, président du groupe des Verts à la Région Rhône-Alpes, absent ce soir-là, fut présentée et lue. Après la lecture de cette note qui ne manquait pas de panache<sup>16</sup> au vu de ce qui fut défendu ensuite lors de la réunion, on s'empressa dans les rangs de rappeler que cette position n'était pas celle défendue par les Verts. Les Verts, qui avaient voté pour le projet au Conseil général (pour pouvoir étudier le dossier, disent-ils), étaient, comme Gérard Leras le soutenait dans sa note, pour un *tourisme bien adapté*, mais, contrairement à ce dernier, ne condamnaient pas le projet. « Nous ne sommes pas opposés au projet de Center Parcs dans les Chambarans »<sup>17</sup> continue à dire aujourd'hui Olivier Bertrand présent à cette réunion ; « Pas question de diaboliser la démarche de Marcel Bachasson, le maire et conseiller général de Roybon » lisait-on dans l'article du *Dauphiné Libéré* du 26 février 2009<sup>18</sup> reprenant les propos de Maurice Le Calvez, animateur du parti écologiste de Beaurepaire et de la plaine de la Bièvre qui ajoutera : « Nous savons qu'il cherche, avec le projet, à sortir de la crise de l'emploi et à pallier la baisse des moyens financiers des collectivités locales ».

Lors de ce débat contradictoire, l'association « SOS-Déchets » proposa une autre « alternative » :

« Tout le monde a besoin de manger, et la plupart des personnes vont chercher à coût élevé leur nourriture dans les grandes surfaces. Aujourd'hui les agriculteurs ne vivent pas correctement de la vente de leurs produits et les consommateurs sur-payent leurs produits ... Pourquoi ne pas créer une offre locale de qualité [biologique]<sup>19</sup> et la proposer à travers une interface (coopérative) locale afin que chacun s'y retrouve .... et

10 *Le Dauphiné Libéré* du 28/01/2009 (<http://www.ledauphine.com/chambarans-reunion-hier-soir-avec-le-directeur-du-developpement-de-pierre-et-vacances-le-projet-de-center-parc-@/index.jspz?comnumcom=38347&article=94826>)

11 *Ibid.*

12 Cf. [http://roybon.fr/cms\\_roybon/index.php?page=la-concertation](http://roybon.fr/cms_roybon/index.php?page=la-concertation).

13 La photographie du chantier de Moselle qui illustre l'article « Center Parc, le défi de l'emploi », publié par le journal *Le Républicain Lorrain* du 28 mai 2009, donnera au lecteur des Chambarans une idée plus précise de ce que représentera la destruction du bois des Avenières à Roybon (<http://www.republicain-lorrain.fr/fr/permalien/article/1542967/Center-Parcs-le-defi-de-l-emploi.html>).

14 Propos tenus lors du 12<sup>ème</sup> Festival de l'Avenir au Naturel de l'Albenc, le 7 septembre 2008 et enregistrés.

15 L'association « Blé » proposait même de fixer des capteurs solaires au-dessus des arbres pour bénéficier d'une énergie plus renouvelable que le bois, retenu par *Center Parcs*... À énergie produite et consommée équivalente, nous pouvons imaginer la marée de capteurs solaires recouvrant l'ensemble du domaine du bois des Avenières.

16 Vous pouvez retrouver cette note du président du groupe des Vert de la région dans les archives du blog d'opposants à *Center Parcs* (<http://chambarans.unblog.fr/2009/07/29/notes-de-gerard-leras-president-du-groupe-des-verts-au-conseil-regional/>). Monsieur Gérard Leras a visiblement une sensibilité très sélective. Je voudrais rappeler au lecteur et à l'auteur de cette note lui-même qu'il a défendu avec opiniâtreté le projet de construction de la ligne TGV Lyon-Turin et le ferroutage associé qui pourtant participe à ce « monde de la consommation débridée, d'une humanité prédatrice des ressources naturelles, irresponsable » qu'il condamne ici contre le projet du *Center Parcs*. Je lui demande donc d'expliquer publiquement en quoi les ravages (des paysages, environnementaux et sociaux) causés par la construction d'une ligne TGV sont différents de ceux causés par l'implantation d'un *Center Parcs*.

17 Cf. <http://www.ledauphine.com/economie-le-projet-center-parc-fait-des-remous-les-reserves-des-verts-@/index.jspz?article=153614&chaîne=13>

18 Cf. <http://www.ledauphine.com/index.jspz?chaîne=42&article=104819&xor=RSS-4>

19 Le terme « biologique » n'a pas été retranscrit sur le site de « SOS-Déchets » alors qu'il fut mentionné lors de cette intervention. Je l'ai mis entre crochets afin qu'il apparaisse et permette la compréhension de la suite du texte.

ainsi que cela évite d'engraisser les dirigeants des multi-nationales agro-alimentaires. Ce projet permettrait de relancer une agriculture locale, sur de petites exploitations, et donc de recréer les emplois chassés par la PAC et la logique productiviste »<sup>20</sup>.

De prime abord cette proposition paraissait plutôt raisonnable et même à quelques égards, enthousiasmante. Pourtant un agriculteur des Chambarans, défenseur du Center Parcs à Roybon, lui fit remarquer que la terre des Chambarans, *des champs-bon-à-rien*, n'était pas propice à l'agriculture biologique et que les agriculteurs étaient ici obligés de traiter leurs champs *de manière conventionnelle* (avec des produits chimiques qui empoisonnent les récoltes, les nappes phréatiques et les cours d'eau), s'ils voulaient vivre de leur travail. Des producteurs en agriculture biologique existent pourtant dans les Chambarans, mais on venait de décrier si bien l'aberration de notre temps que le bon sens eût voulu qu'on tourne le dos à ce grand bazar, et qu'on sorte, au plus vite, de l'économie et de ses fausses solutions destructrices qu'elles soient conventionnelles ou même alternatives.

Le monde étant bien trop dirigé béatement par l'idée que s'en font les économistes, il est nécessaire d'aller voir ailleurs, avec d'autres considérations, et de revisiter l'histoire afin de tisser les liens qui nous permettront de nous construire d'autres perspectives. Il faut en tout cas, empêcher les échanges marchands de se développer, tenter de reprendre le terrain qu'ils se sont approprié tout au long de l'histoire, en commençant par ce que nous venons de lui abandonner.

Nos contemporains, malgré les crises (économiques, sociales, sanitaires, environnementales etc.) qui se succèdent et qu'ils supportent, en sont toujours à penser qu'il faudrait plutôt créer des emplois et des marchandises. Cette époque est bien triste et déplorable, mais, néanmoins, poursuivons notre chemin !

En juin 2009 le torchon brûlait entre le Conseil général et le Conseil régional :

« Suite à l'annonce de Jean-Jack Queyranne, président de la Région, d'un apport de 7 millions d'euros au futur projet de Center Parc à Roybon, André Vallini lui a envoyé une lettre stipulant que cette somme était bien en deçà des espérances iséroises »<sup>21</sup>. Jean-Jack Queyranne ne changera pas d'avis, continuant tout de même à soutenir le projet. Lors du vote au Conseil régional le 9 juillet, seuls les Verts qui cette fois-ci monteront au créneau, et le Parti de gauche, absent des débats jusque là, s'opposèrent au projet. Le socialiste Jean-Jack Queyranne soutenu par l'UMP leur fit remarquer que leurs alter ego lorrains avaient voté, l'an dernier en faveur d'un projet identique du groupe *Pierre & Vacances* sur leur territoire. Ce ne sont là évidemment de la part de tous, que paroles et stratagèmes de sophistes...

Chacun cherche à valoriser les Chambarans selon sa propre grille économiste, sans se soucier de ce qu'ils sont ; sans se soucier de leur histoire. Les forêts recouvraient toute l'Europe. Depuis l'antiquité, elles ont été transformées en pâtures, puis en champs ou en cités. Les Chambarans avaient échappé à ce que les technocrates nomment aujourd'hui sa *valorisation*. On voudrait exploiter industriellement ce qui était resté quasiment inexploité jusque là. Au lieu de s'adapter au territoire, on ne cherche qu'à s'en affranchir. Les partisans de cette fuite en avant, et plus particulièrement les défenseurs du projet, mais aussi ceux qui le critiquent en acceptant d'y apporter quelques améliorations, ont admis cette *valorisation* et le développement comme inéluctables. Jean-François Noblet mettait même en garde certains opposants à *Center Parcs* lors du 12<sup>ème</sup> Festival de l'Avenir au Naturel le 7 septembre 2008. Il leur disait :

« Si on veut s'opposer à quelque chose comme ça, il faut proposer une alternative. Il faut avoir des projets de développement différents. Il faut prendre l'initiative, parce que si on se cantonne à dire non, la machine vous écrasera ».

Notre conseiller du prince est clair, il faut se résigner à aller dans le sens de la machine pour ne pas se faire écraser. Ce beau consensus entre partisans du projet et ceux qui s'acharnent à pénétrer dans le paradis de la marchandise *éco-biologique*, espère laisser sans voix ceux pour qui la vie et les choses n'ont pas forcément une valeur d'échange ou spéculative, et qui n'ont aucune proposition à faire, si ce n'est de laisser les Chambarans ce qu'ils ont été durant toute leur histoire : une simple forêt.

Henri Mora, 1<sup>er</sup> septembre 2009

20 Cf. <http://www.sosdechets.org/spip.php?article126>.

21 Cf. <http://www.ledauphine.com/center-parc-vallini-repond--@/index.jspz?article=150126>